

**Partenariat 2024/2025 avec l'Institut Louis Germain
pour la mise en œuvre de campus d'excellence**

**Intervention de Fatiha Aggoune
Présidente du groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes**

Monsieur le Président, cher·es collègues,

Un mot sur l'actualité en Île-de-France suite à la tempête Kirk. Si notre territoire a eu la chance d'être peu touché, ce n'est pas le cas de nos voisins de la Seine-et-Marne et de l'Essonne.

M. le Président, face à cette situation exceptionnelle, **avez-vous envisagé que le Val-de-Marne puisse proposer son aide aux départements voisins**, en profitant de la grande compétence et de l'engagement de nos services ?

Concernant la CP, sur le rapport n°16 notre groupe s'interroge sur **la hausse des financements dédiés à l'Institut Louis Germain** pour la mise en œuvre de « campus d'excellence ».

Vous mettez ainsi à disposition de l'Institut depuis deux ans les locaux du collège Simone-de-Beauvoir. Vous assurez également avec les moyens départementaux le transport des collégiens.

Pour l'année 2022-2023, le coût s'élevait à 10 000 € pour 90 collégiens. Cette année, vous annoncez 40 000 € pour 195 collégiens. Le partenariat se développe, ce qui conduit à un quadruplement des financements. **Certes, le nombre de bénéficiaire augmente, mais le coût unitaire par élève double en un an. Comment l'expliquez-vous ?**

Nous avons aussi un problème - mais nous l'avons déjà signalé les années précédentes - avec **l'idéologie qui sous-tend ce type de partenariats.**

« *Donner à chacun la chance qu'il mérite* », c'est la devise de cet institut. C'est tout à fait leur droit de défendre ce genre de concept. **Mais s'agissant du service public départemental, nous trouvons cela déplacé.**

Notre rôle n'est pas de déterminer quels enfants seraient « méritants » et lesquels ne le seraient pas. C'est de contribuer à **offrir à tous - je dis bien, à tous - les jeunes Val-de-Marnais-es les meilleures conditions possibles** pour apprendre, grandir et s'épanouir.

Avec ce rapport, la logique « d'excellence » que vous semblez défendre ne va concerner qu'un nombre restreint de collégiens.

Nous défendons pour notre part une **éducation accessible à tous, sans distinction**. Cela est d'autant plus crucial dans un contexte où les conditions d'enseignement se détériorent. Je fais référence aux violentes coupes budgétaires pour le ministère de l'Éducation nationale, qui s'ajoutent aux politiques de droite à la Région et au Département.

Les priorités budgétaires dans le contexte actuel, tout comme les dogmes idéologiques qui se dégagent de ce partenariat nous conduisent, comme l'an dernier, à nous abstenir.

Et puisqu'il est question aujourd'hui d'éducation et d'accès à « l'excellence », j'en profite pour **vous alerter chers collègues sur l'avenir des six Conventions d'Éducation Prioritaire (CEP)¹ avec Sciences Po Paris existant en Val-de-Marne.**

¹ Établies dans les lycées Darius Milhaud (Le Kremlin-Bicêtre), François Arago (Villeneuve-Saint-Georges), Jean Macé (Vitry-sur-Seine), Johannes Gutenberg (Créteil), Louise Michel (Champigny-sur-Marne) et Samuel de Champlain (Chennevières-sur-Marne).

Les CEP permettent, dans six lycées du Val-de-Marne, de **lutter contre les inégalités sociales dans la préparation du concours** et l'accès à Sciences Po Paris. L'exécutif est-il prêt à intervenir comme nous l'avons fait auprès de Sciences Po, afin que ces dispositifs puissent être maintenus pour nos jeunes Val-de-Marnais-es ?

Je vous remercie